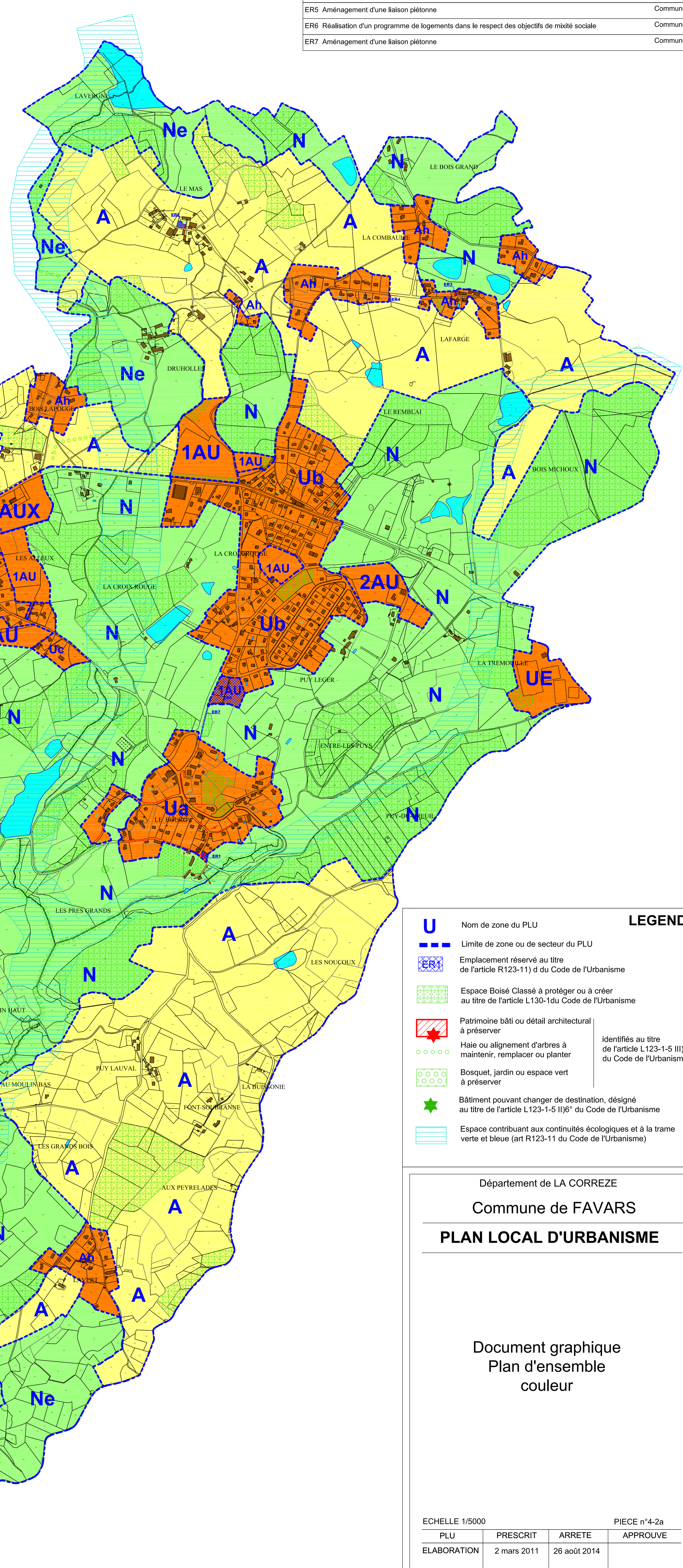
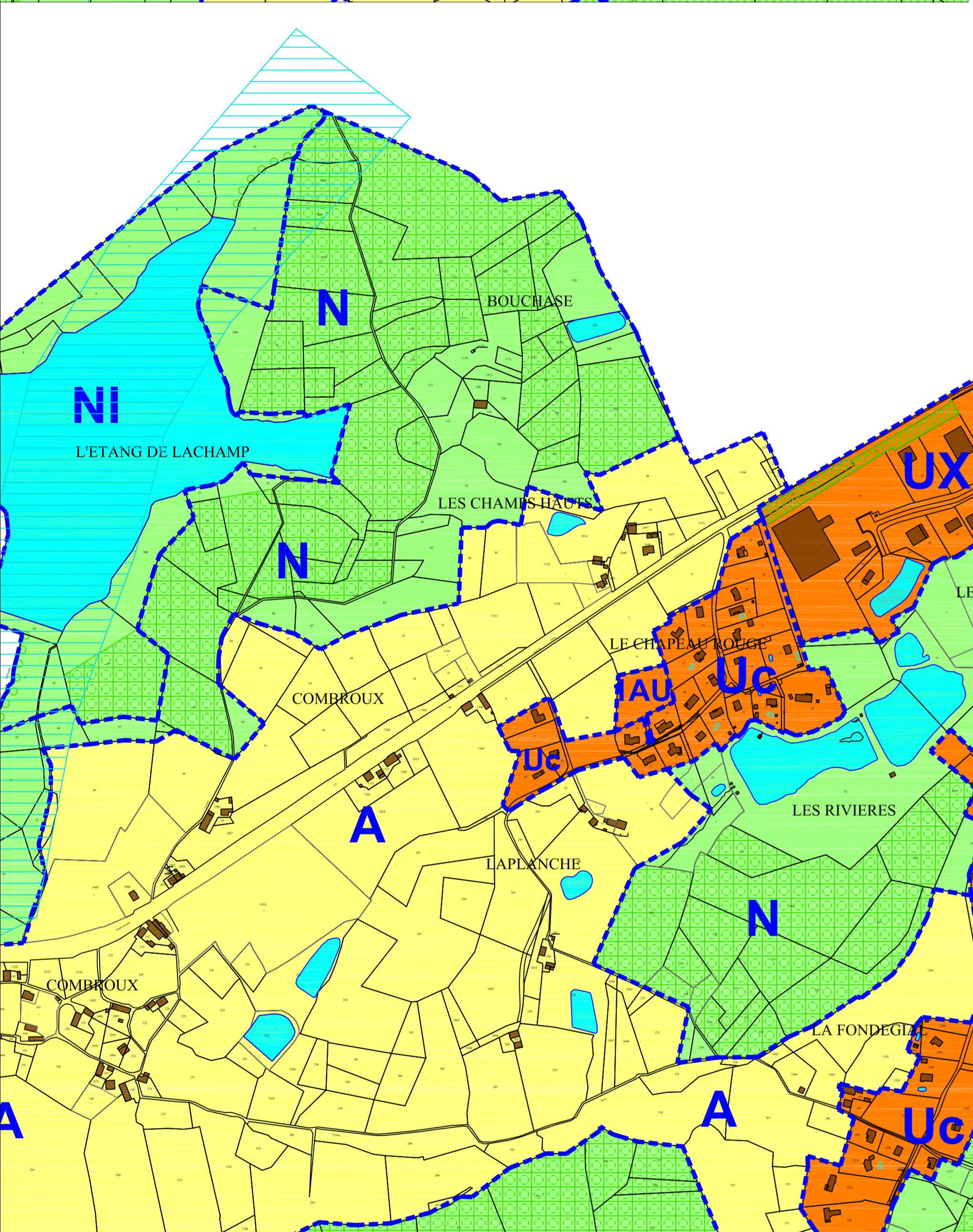
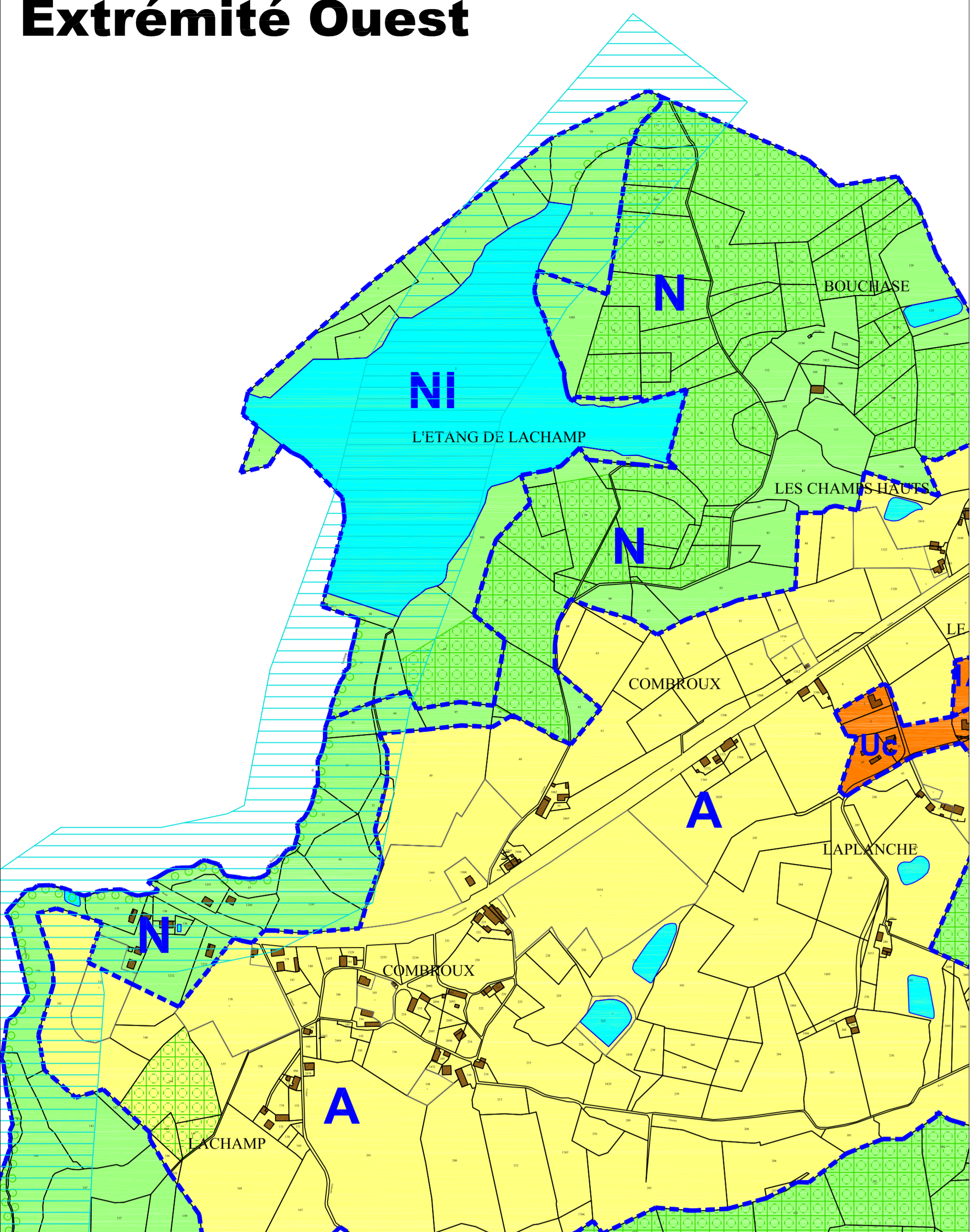


# Extrémité Ouest



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
n°	DESIGNATION DE L'OPERATION	Bénéficiaire
ER1	Aménagement d'un espace public et restauration d'un élément du patrimoine - Chapelle rue du Château	Commune
ER2	Aménagement d'un espace public et restauration d'un élément du patrimoine - Four du Mas	Commune
ER3	Restauration d'un élément du patrimoine - Fontaine de Lafarge	Commune
ER4	Restauration d'un élément du patrimoine - Captage souterrain de Lafarge	Commune
ER5	Aménagement d'une liaison piétonne	Commune
ER6	Réalisation d'un programme de logements dans le respect des objectifs de mixité sociale	Commune
ER7	Aménagement d'une liaison piétonne	Commune

### LEGENDE

- U** Nom de zone du PLU
- Limite de zone ou de secteur du PLU
- ER** Emplacement réservé au titre de l'article R123-11) d du Code de l'Urbanisme
- Espace Boisé Classé à protéger ou à créer au titre de l'article L130-1du Code de l'Urbanisme
- Patrimoine bâti ou détail architectural à préserver
- Haie ou alignement d'arbres à maintenir, remplacer ou planter
- Bosquet, jardin ou espace vert à préserver
- ★** Bâtiment pouvant changer de destination, désigné au titre de l'article L.123-1-5 II)6° du Code de l'Urbanisme
- ▨** Espace contribuant aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue (art R123-11 du Code de l'Urbanisme)

Département de LA CORREZE  
 Commune de FAVARS  
**PLAN LOCAL D'URBANISME**

Document graphique  
 Plan d'ensemble  
 couleur

ECHELLE 1/5000		PIECE n°4-2a	
PLU	PRESCRIT	ARRETE	APPROUVE
ELABORATION	2 mars 2011	26 août 2014	
CREA - 14 rue Eugène Thomas - 17000 La Rochelle			